

**Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Didier Bonny, Jean-Charles Lathion et M<sup>me</sup> Alexandra Rys, acceptée par le Conseil municipal le 12 septembre 2000, intitulée: «Convaincre plutôt que contraindre: pour un dimanche sans voitures».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à soutenir des actions en faveur des «quatre dimanches sans voitures».

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif est favorable à l'introduction de dimanches sans voitures, dès lors que cette démarche s'inscrit dans une opération d'ensemble, dont l'objectif final est la sensibilisation de la population aux problèmes engendrés par un usage excessif de l'automobile.

L'action souhaitée existe, non pas un dimanche, mais le 22 septembre de chaque année, quel que soit le jour. La Ville de Genève participe depuis deux ans déjà à la journée européenne «En ville, sans ma voiture!». Par la réunion de plus de 800 villes d'Europe, cette manifestation a un impact significatif et il apparaît important au Conseil administratif de s'allier aux autres villes ce jour-là.

L'occasion de cette manifestation annuelle permet d'interpeller nos concitoyens sur le choix du mode de transport qu'ils entendent utiliser pour se rendre en ville, en fonction des raisons de leur déplacement. Il est apparu que cette démarche ne peut être celle d'un jour et qu'elle doit s'inscrire dans la durée. C'est la raison pour laquelle la Ville de Genève a réuni les villes de la région autour d'elle, favorise tout au long de l'année les déplacements dits «doux», écomobiles, et encourage ses fonctionnaires à changer de mode de déplacement.

La proposition de quatre dimanches sans voitures ne pourrait être considérée que comme complément à la journée «En ville, sans ma voiture!» du 22 septembre de chaque année et ne pourrait être limitée au seul territoire de la Ville de Genève, vu notre situation dans le canton et la région.

Le Conseil administratif a d'ailleurs soutenu, auprès du Conseil fédéral, la proposition visant à instaurer un dimanche sans voitures par saison pendant quatre ans, en Suisse.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Jean Erhardt*

Le conseiller administratif:  
*Christian Ferrazino*

Le 13 décembre 2000.